

En partenariat avec

•••Le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Essonne,



•••Le Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF),



•••Le Point d'Accès au Droit d'Evry-Courcouronnes,

•••La Conférence des financeurs pilotée par le Département de l'Essonne,



« Avec le concours financier de la Conférence des financeurs pilotée par le Département de l'Essonne »

L'association AGE 91 propose des permanences juridiques physiques et téléphoniques.

AGE 91 c'est aussi ...

des actions à destination des professionnels

••• Formation des professionnels du handicap :

Droits et devoirs des adultes handicapés
Prévention de l'épuisement professionnel
Travailler en équipe
Refus d'aide et refus de soin
La protection juridique des majeurs
Démarche éthique : initiation



...

Demandez votre catalogue !

••• Sensibilisations gratuites

Des sessions de 2 h 30 en deux niveaux (soit 5 h) visant à sensibiliser les professionnels aux spécificités de l'accompagnement des adultes en situation de handicap.

Thème : « **Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance** »

Ces sessions sont financées par le Conseil départemental de l'Essonne.

••• **Club'AGE** : espace de rencontre et d'échange des pratiques destiné aux directeurs d'établissement d'hébergement essonnien.

Renseignements au
01 64 99 65 05



Permanence à destination des adultes en situation de handicap



07 62 21 15 76



« Avec le concours financier de la Conférence des financeurs pilotée par le Département de l'Essonne »

Les missions du Point d'Accès au Droit

Ce **service gratuit** s'adresse aux **adultes en situation de handicap**, à leurs **familles** et aux **professionnels**, notamment ceux des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Pour toutes questions ou problématiques juridiques liées au handicap, **un(e) juriste** :

- vous **écoute**, vous **informe** sur vos droits, vos obligations, dans les domaines civil, pénal, social et administratif,
- vous **aide** dans l'accomplissement de vos démarches administratives et judiciaires,
- vous **oriente** vers les services compétents,
- **assure** 2 types de permanences juridiques qui vous sont destinées,
- **anime** des réunions d'informations juridiques.

Permanences physiques

Au Point d'Accès au Droit d'Evry-Courcouronnes

7 Clos de la Cathédrale
EVRY-COURCOURONNES

Les 1er et 3ème jeudis du mois,
de 9h à 12h

Prendre **rendez-vous**
au **01 60 91 07 88**

Ces permanences sont assurées par un(e) juriste du CIDFF et s'adressent aux adultes handicapés et à leur entourage.



Permanences téléphoniques

07 62 21 15 76

Les 2ème et 4ème mercredis
du mois
de 9h à 12h

Un répondeur 24 h sur 24 est à votre disposition pour laisser un message.

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante :

AGE 91

Point d'Accès au Droit des adultes
en situation de handicap

Parc de la Julienne
26 rue des Champs

91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX

ou par courriel : padhandicap@age91.org

Ces permanences sont assurées par un(e) juriste du CIDFF et s'adressent aux adultes en situation de handicap, à leurs proches et aux professionnels.